

concours Classe Tourisk'

Année scolaire 2013/2014

Organisé par l'Etat, les industriels, le SPIRAL et le SPPPY (secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise) et les académies de Lyon et de Grenoble, ce concours s'inscrit dans la campagne régionale d'information 2013 sur les risques industriels majeurs. Il est soutenu par les collectivités territoriales et les associations, partenaires de la campagne.

Du CE2 à la 5^{ème}...

Un concours de création d'un guide Tourisk' sur les risques industriels majeurs

Le concours ouvert à toutes les classes de la région Rhône-Alpes, du CE2 à la 5^{ème}, dont l'établissement scolaire cohabite avec un risque industriel majeur. Pour participer, les élèves, accompagnés de leur(s) enseignant(s), doivent créer un Guide Tourisk' sur les risques industriels majeurs et les bons réflexes à adopter en cas d'accident.

De nombreux outils pédagogiques sont mis en place pour permettre aux élèves de la région Rhône-Alpes de s'informer et de réfléchir à la question des risques industriels majeurs et leurs conséquences sur la population et l'environnement. Avec ce concours, c'est l'occasion de rendre les élèves acteurs de leur propre sécurité et promoteurs de la culture de prévention des risques.

Valorisation et diffusion des Guides Tourisk' gagnants.

Des récompenses pour les classes et les élèves dont les guides auront été sélectionnés par un jury composé d'industriels, de représentants des services de l'Etat (Education Nationale, DREAL*...), des collectivités territoriales et des associations...

Toutes les informations sur : www.lesbonsreflexes.com

LES REGLES DU CONCOURS

Produire un Guide Tourisk' avec ses élèves. Le guide est un projet collectif, entièrement créé par les élèves et porté par un enseignant. S'inscrire et remplir le formulaire pédagogique.

Consignes sur le contenu

Le guide Tourisk' devra, au moins, contenir les informations suivantes

- ① **Une carte qui localise :**
 - l'établissement scolaire et les différents lieux où se rendent régulièrement les élèves (gymnase, piscine...)
 - les origines du risque (établissement industriel)
 - différents indices permettant de se repérer sur la carte
- ② **Les bons réflexes :**
 - Se mettre à l'abri
 - Écouter la radio
 - Ne pas aller chercher ses enfants à l'école (rester en sécurité à l'école)
 - Ne pas téléphoner.
- ③ **Une description des moyens d'alerte** (sirène...)
- ④ **Une mise en scène des risques industriels majeurs** (accidents industriels, transports de matières dangereuses, accidents nucléaires...)

Clôture du concours : 28 février 2014

La participation est limitée à un guide par classe.

Le nombre de pages du guide est libre ; sa taille est limitée au format A3.

Le guide doit être envoyé au comité de sélection :
par mail (en version pdf)
OU
par voie postale

(Toutes les informations en retour du formulaire d'inscription ou sur le site www.lesbonsreflexes.com)

Inscription du 15 octobre au 20 décembre 2013

Le formulaire d'inscription est en ligne sur www.lesbonsreflexes.com dans la rubrique "ressources pour enseignants" puis "concours"

Le formulaire doit être retourné par mail aux adresses indiquées au verso.

Visuel et graphisme Le visuel du guide doit être créé par les élèves (dessins, photos, collage, montage, etc.)

Textes Les textes doivent être écrits par les élèves. Les styles d'écriture sont libres : narratif, descriptif, prescriptif, ludique, humoristique... L'intérêt est de laisser les élèves s'approprier les informations et de créer autour.

* DREAL : Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et du logement

LES INTERETS PEDAGOGIQUES

Public privilégié : le cycle des approfondissements (CE2-CM1-CM2) et les classes de 6^{ème} et 5^{ème}.

La description et la compréhension des changements induits par l'activité humaine

Le concours et la réalisation du guide doivent être envisagés comme des outils pour la compréhension et la description du monde dans lequel nous vivons.

Les industries (chimiques, nucléaires, etc.) permettent d'élaborer une extrême diversité d'objets techniques ou de produire de l'énergie et contribuent au progrès et au bien-être des sociétés. Mais il convient de connaître les effets éventuellement néfastes qui peuvent accompagner les changements induits par l'activité humaine, notamment en termes de risques, d'impact sur l'environnement, de conditions de sécurité, etc. Ce projet s'inscrit donc dans le développement d'une culture scientifique et technologique. La création de ce guide participe à l'acquisition de cette culture et favorise les attitudes suivantes :

- l'intérêt pour les progrès techniques et scientifiques
- la conscience des implications éthiques de ces changements
- l'observation des règles élémentaires de sécurité (éducation civique)
- la responsabilité face à l'environnement, au monde vivant et à la santé.

La question du développement durable et de la sécurité face aux risques majeurs

A l'école primaire, les élèves sont sensibilisés à la question

du développement durable dans laquelle s'insère la problématique des risques industriels majeurs. Cette éducation se poursuit au collège.

En 6^{ème}, le développement durable est abordé, en géographie, à travers la notion d'habiter. L'un des objectifs du guide Tourisk' est de mettre en scène la cohabitation entre les habitants et l'usine dans le territoire de proximité de l'établissement (avec la création cartographique), ce qui rejoint l'intérêt des élèves de 6^{ème}.

En 5^{ème}, le développement durable est au coeur du programme de géographie, tandis que la sécurité et la notion de "risque majeur" sont au programme en Education civique en troisième partie : « La sécurité et les risques majeurs ». Mais ce concours est aussi l'occasion de proposer une étude de cas, démarche privilégiée au collège.

L'expérience de cartographie

Dans le guide créé par les élèves, devra figurer une carte permettant de repérer l'établissement scolaire par rapport à la (aux) source(s) des risques.

L'objectif, ici, est de favoriser la compréhension et l'observation spatiale mais aussi la capacité à rendre compte de l'organisation spatiale observée et la représenter visuellement.

Elle permet, à chaque élève, de comprendre à la fois, l'unité et la complexité du territoire dans lequel il évolue.

L'expression écrite

La capacité à écrire suppose de savoir rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant les consignes données et de savoir adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché. Le guide Tourisk' doit intégrer différents textes brefs (sur le risque, sur le territoire, sur les consignes...) qui seront autant d'exercices qui mettront en pratique les compétences nécessaires à l'expression écrite.

Le travail graphique et artistique

Les créations visuelles et le travail de mise en page permettront de développer le sens esthétique des élèves. Cette partie du travail favorise l'expression et la création réfléchies collectivement, qu'elles soient au niveau des représentations graphiques (illustrations) ou du contenu informationnel du guide et de sa mise en forme.

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Dès l'école primaire, les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur. Ce concours pourra être l'occasion d'utiliser le traitement de texte et d'écrire un document numérique.

Pour tout renseignement complémentaires vous pouvez vous adresser :

Pour l'académie de Lyon, à Christine KIEFFER : christine.kieffer@ac-lyon.fr

Pour l'académie de Grenoble, à Jean-François LEBLANC : jean-françois.leblanc@ac-grenoble.fr

Retrouvez toutes les informations sur le concours et la campagne ainsi que l'espace pour les enseignants avec de nombreux outils pédagogiques en téléchargement libre, sur le site Internet

www.lesbonsreflexes.com



Ce document a été créé et imprimé pour la Campagne 2013 d'information sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes.
Conception-Création : Eva-Marie GOEPFERT au nom du secrétariat de la campagne et du GT Actions Pédagogiques.
©Logotype et charte graphique : Magazine.